

CAP

Employé de commerce multi-spécialités



EMPLOYÉ/E DE COMMERCE MULTI-SPECIALITÉS

Le titulaire de ce diplôme peut être employé/e de rayon, de libre-service, caissier/ère dans un hyper ou supermarché, un maxi discount, un grand magasin ou une petite surface de proximité. Il travaille sous la responsabilité d'un chef de rayon ou du responsable du point de vente.

A la réserve, il réceptionne la marchandise. Dans le magasin, il met ou remet des produits en rayon et les étiquette. Il peut être amené à renseigner le client. L'employé/e de commerce travaille debout toute la journée, se déplace beaucoup et peut avoir à déplacer des charges lourdes. Ses horaires sont variables : tard le soir, le samedi, parfois le dimanche et les jours fériés.

LA FORMATION

Les élèves apprennent à tenir une réserve : mettre en stock des produits, contrôler leur date de péremption, leur mode de conservation et réaliser des **inventaires**.

Ils apprennent à **manutentionner** la marchandise en toute sécurité et à utiliser le matériel adapté : chariots, diables, transpalettes. Au programme encore, l'approvisionnement du rayon et **les règles de merchandising**. Les élèves étudient aussi la communication avec le client et apprennent à tenir une caisse enregistreuse.



Il y a aussi des cours de français, de mathématiques, d'histoire-géographie, de langue vivante, de vie sociale et professionnelle, d'éducation physique et sportive, d'expression artistique.

Le CAP est le certificat d'aptitude professionnelle. C'est un diplôme professionnel. Cela signifie que pendant deux ans, les élèves apprennent un métier, un peu en classe, en entreprise et beaucoup en atelier. Le CAP permet d'entrer dans la vie professionnelle.

LE DICO...



Faire l'inventaire

consiste à faire le point sur les stocks : savoir en permanence si un produit est disponible ou pas, quelle quantité il reste, commander un produit manquant.

La manutention


c'est la manipulation de marchandise : emballer, expédier, mettre en magasin, etc.

Les règles de merchandising

sont les règles de présentation du produit. Le regard du client doit être attiré.

La vie sociale et professionnelle

est une nouvelle matière pour les élèves de collège. Elle porte sur la santé, l'environnement, la consommation, la vie en entreprise...



**Vous voulez vérifier vos connaissances sur ce diplôme ?
Tournez vite la page et faites le jeu-test**

OÙ ET COMMENT PRÉPARER LE CAP EMPLOYÉ DE COMMERCE MULTI-SPECIALITÉS ?

Le CAP Employé de commerce multi-spécialité se prépare dans plusieurs lycées professionnels de l'Aisne, l'Oise et la Somme, et par apprentissage.

Au lycée professionnel, la formation se déroule à l'atelier et en classe. Elle est complétée par des stages en entreprise, de 16 semaines pour ce CAP. Ces stages permettent aux élèves d'avoir une première expérience professionnelle.

Par apprentissage, l'élève apprend son métier dans une entreprise et suit des cours au centre de formation des apprentis (CFA). Il doit trouver un patron et signer avec lui un contrat de travail.



Si le CAP Employé de commerce vous intéresse, vous pouvez aussi vous informer sur le CAP Employé de vente spécialisé (option produits d'équipement courant ou option produits alimentaires) ou le CAP Vendeur magasinier en pièces de rechange et équipements automobiles. Le CAP Employé de vente spécialisé option produits alimentaires se prépare par apprentissage.

N'hésitez pas à rencontrer le/a conseiller/ère d'orientation-psychologue de votre collègue.

POUR SUIVRE CETTE FORMATION

Mieux vaut :

- Etre en bonne forme physique
- Avoir le sens du contact
- Etre rigoureux et sérieux

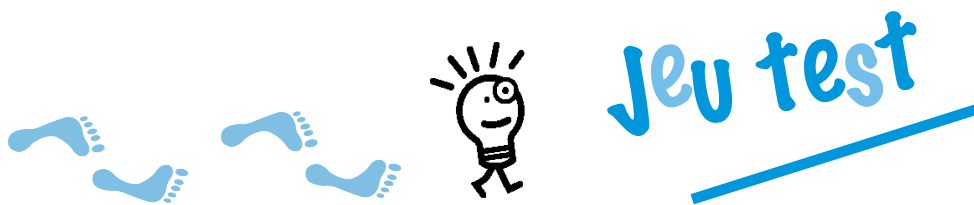
A SAVOIR



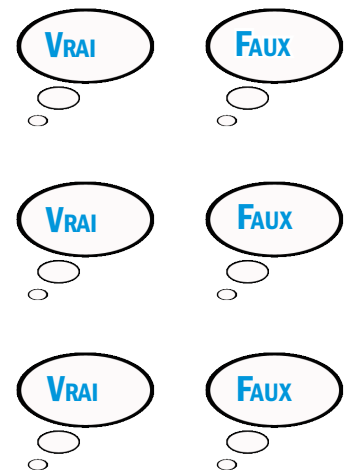
Les moyennes surfaces de hard-discount se sont développées, ainsi que les grandes surfaces spécialisées : bricolage, équipement de la maison, vêtements, électronique de loisir.

Beaucoup de caissiers et d'employés de commerce sont à temps partiel, souvent faute de mieux.

C'est un secteur où il y a de l'embauche pour des jeunes faiblement qualifiés.



1. L'employé/e de commerce multi-spécialités travaille uniquement du lundi au vendredi.
2. C'est un métier qui demande de la rigueur et du sérieux.
3. Pour suivre le CAP Employé de commerce multi-spécialités, il faut avoir une bonne résistance physique.



RÉPONSES
 1 - C'est faux : Il peut aussi travailler les jours fériés et les week-ends. Le temps de travail dans la semaine peut être aussi réparti de manière irrégulière en fonction de la charge de travail.
 2 - C'est vrai : L'employé/e de commerce multi-spécialités doit être rigoureux dans la gestion des stocks et quand il tient la caisse.
 3 - C'est vrai : C'est un métier qui s'exerce debout et qui nécessite parfois de porter des cartons très lourds.